

ANDRÉ BOURGEOT

UNE RUPTURE DU COUPLE ÉCOLOGIE-ECONOMIE LA CRISE DU PASTORALISME TOUAREG

L'ensemble du monde touareg, composé d'environ 1 500 000 pasteurs-nomades et agro-pasteurs, évolue sur cinq pays, à savoir : Algérie, Libye, Niger, Mali et Burkina-Faso. La plupart d'entre eux se situent au Mali et au Niger.

Cet article s'attachera à analyser les circonstances qui ont présidé à la grave crise du pastoralisme nomade qui a conduit aux dramatiques crises sociales que connaissent actuellement les communautés touarègues maliennes et nigériennes, notamment celles qui occupent la zone saharo-sahélienne. Celle-ci est le siège d'affrontements guerriers entre les armées nationales et les mouvements touaregs partisans de la lutte armée.

TRANSITION ET FORCLUSION

La problématique de la transition servira de concept central pour analyser les quatre crises majeures qui se succèdent et se cumulent pour finalement atteindre un point de rupture. Cette problématique s'inscrit dans une profondeur historique d'une cinquantaine d'années, c'est-à-dire de 1930-40 à 1990.

La transition peut s'analyser comme un processus de passage d'un état à un autre. Elle peut également s'appréhender dans une séquence historique particulière caractérisant à un moment donné les conditions de reproduction de la production pastorale d'un système social considéré comme un tout.

Cette approche englobante incorpore donc les rapports sociaux, les techniques de production, les types de bétail, les rapports de parenté, la forme de la famille, et bien sûr, l'espace pastoral nécessaire à la réalisation de l'économie pastorale incluant donc les échanges.

Quant aux conditions de reproduction, elles se situent à deux niveaux qui se combinent et s'imbriquent étroitement. Le premier niveau concerne la reproduction des dynamiques internes du système de production pastoral ; le second relève des conditions d'articulation et de combinaison avec un autre système de production régi par la loi du marché et, plus précisément, par les relations marchandes et monétaires qui pèsent sur la société touarègue et qui tentent de réorienter la production pastorale.

Cette problématique de la transition fondée sur la reproduction permettra de détecter ce qui est réversible de ce qui est irréversible, autorisant d'une part à cerner les invariants de la production pastorale touarègue et facilitant, d'autre part, une typologie des crises successives.

J'entends par reproduction sociale l'ensemble des processus par lesquels le système social touareg parvient à conserver ses spécificités tout en préparant ses transformations, son remplacement par un autre système. La reproduction sociale est donc étroitement liée à la reproduction de l'écosystème.

Première crise : sa nature économique (la reproduction pastorale)

La première manifestation de déséquilibre débute dans les années cinquante. Elle découle du développement des cultures commerciales en Afrique de l'Ouest lesquelles amputèrent les terrains de parcours des pasteurs-nomades de leurs meilleurs pâturages : les Touaregs en subirent le contrecoup.

C'est aussi à partir des années cinquante que l'organisation sociale traditionnelle ne régit plus les rapports entre les hommes selon une hiérarchie sociale (aristocrates-guerriers, tributaires, religieux, affranchis et esclaves) qui se caractérise par l'endogamie. Les rapports sociaux ont de moins en moins d'efficience économique.

C'est ainsi que la rupture des rapports de dépendance instaurés entre aristocrates et tributaires fera disparaître le versement de la prestation en nature (la *tiwse*) et que les esclaves, relevant de l'esclavage domestique, exerceront leur autonomie. Cette rupture va engendrer des bouleversements sociaux et économiques dont les conséquences se manifesteront par l'appauvrissement de la couche aristocratique qui perd ses pouvoirs politiques et voit se fissurer ses réseaux de protégés. Ces transformations vont permettre l'affirmation politique des tributaires et celle-ci caractérisera l'enrichissement des anciens esclaves libérés de la tutelle et de la propriété de leurs maîtres. Acteurs et connaisseurs de la production pastorale, ils accéderont à la propriété privée du bétail et constitueront des troupeaux. Quant aux religieux, ils verront grandir leur influence et leur pouvoir social.

Dans ces conditions, la lente dissolution des rapports sociaux précoloniaux fait qu'ils n'assurent plus la reproduction pastorale qui se réduit au système technique de production (gardiennage, sevrage, savoirs vétérinaire et écologique, mobilité, etc.) permettant ainsi le fonctionnement du système pastoral interne jusqu'à la sécheresse de 1969-1973.

Au plan socio-économique, ce début de crise du pastoralisme se manifeste par une absence d'innovation, par une stagnation des forces productives ainsi que par un mouvement d'individuation qui correspond au plan social et parental à un repli sur les lignages d'appartenance, associé à la non-reproduction des rapports sociaux de dépendance.

Ainsi, chaque unité de production qui recouvre une unité domestique (famille restreinte ou famille élargie) devient responsable de sa production personnelle, soustraite de toute domination sociale institutionnalisée.

Cette période semble se caractériser par un équilibre, précaire mais dynamique, entre la taille des familles, celle des troupeaux et la capacité de charge des pâturages. L'économie pastorale peut encore se réaliser car elle s'inscrit dans un espace qui permet l'échange, notamment à travers le trafic transsaharien lequel implique des relations interethniques (Arabes au nord, Songhay, Bozo, Jerma, Haoussa au sud).

Cette période de transition située dans un contexte écologique favorable et centrée sur la reproduction interne se caractérise par l'apparition d'une autonomie sociale dans la réalisation de la production pastorale, laquelle est maintenue à travers son système technique. Le bétail assure encore une fonction de moyen de production et de consommation. En effet, la rupture des liens de dépendance accorde davantage d'autonomie à la production pastorale qui s'exerce de plus en plus dans le cadre domestique. La suppression des prestations en nature [*tiwse, tamekchit* (obligation de nourrir son protecteur aristocrate)] et des pratiques de rapt de biens (*tarkept*) sur ses dépendants, favorise-t-elle l'enrichissement des tributaires ? Celui-ci se manifeste par un accroissement des troupeaux de camélins et d'ovins.

Mais la reproduction interne du système de production pastorale se trouve confrontée à un autre système de production dominant, régi par la loi du marché et dont les finalités ne recouvrent pas celles de la production pastorale touarègue. Cette confrontation génère une série de contradictions qui met en péril la reproduction sociale du système pastoral.

L'une de ces difficultés majeures réside dans l'impossibilité de transformer le bétail en produit marchand permanent. Cette impossibilité va engendrer une contradiction entre les pressions exercées sur les sociétés touarègues par la loi du marché qui oblige à se procurer de l'argent et l'incapacité pour le système de production touareg à s'insérer dans l'économie de marché en transformant le bétail en produit marchand. Cette non-insertion révèle un décalage qui s'amplifie entre la stagnation technico-économique de la production pastorale touarègue et les besoins sociaux qui ne cessent de s'accroître mais qui ne peuvent être satisfaits.

Cette non-insertion résulte aussi de l'absence de politique de l'Etat et des institutions internationales visant à promouvoir des projets de développement susceptibles de faciliter l'insertion et la transition vers une économie de marché.

L'absence de combinaison structurelle entre ces logiques économiques différentes et ces deux systèmes de production différents souligne l'existence de facteurs limitants et contraignants (disponibilité des espèces végétales, absence d'innovation, limitation et stagnation des techniques, pressions moné-

taires, etc.) qui amputent sensiblement les capacités de choix de ces pasteurs nomades. Cette situation caractérise des fissures dans les dynamiques internes et des inadaptations qui recèlent la précarité du système de production touareg.

Deuxième crise : sa nature écologique (les sécheresses)

Cette précarité prendra une tournure dramatique en 1969, au moment de la sécheresse. Celle-ci matérialise la rupture, l'impossibilité des conditions d'appropriation des valeurs d'usage de nature écologique.

Or, le système social ne peut se reproduire que si les conditions de création et d'appropriation de ces valeurs d'usage sont elles-mêmes produites. A l'évidence, le sort de la société est intimement lié à celui de son environnement. En période normale, le pasteur nomade sait préserver, voire maîtriser les modalités et les conditions biologiques de la reproduction des ressources naturelles.

En revanche, en période de sécheresse durable, l'homme ne maîtrisant plus son environnement, est contraint, pour des raisons de survie, d'exercer des pratiques prédatrices. C'est dans ces périodes particulières que le pasteur nomade ne détient plus les capacités à organiser l'évolution des écosystèmes pâturés, ce qui le conduit à ne plus assurer les modalités de sa propre reproduction sociale.

Les sécheresses (1969-73, 1984-86) ont mis à jour trois aspects fondamentaux :

- la fragilité et la précarité des écosystèmes pâturés spécialisés ;
- la fragilité du système de production pastoral touareg ;
- l'impact et l'action spécifique qu'elle opère sur la société qui, soumise aux autres contraintes décrites précédemment, se trouve, pour des pans entiers de celle-ci, dans un état de forclusion. Le système n'est plus en mesure d'assurer sa fonction d'auto-organisation.

Ce dernier aspect souligne que la sécheresse détient une fonction autonome qui contribue fortement à disloquer la société.

La sécheresse tend à souligner que la reproduction sociale est inséparable de la reproduction écologique.

En résumé, si l'on incorpore les conséquences des faits suivants qui se conjuguent :

- rupture des liens de dépendance (1930-40),
- impossibilité de s'insérer dans une économie de marché (1970-80),
- déclin, voire disparition de certaines espèces végétales constituant un stock de valeurs d'usage (1969-73 et 1984-86),
- incapacité des Etats à intervenir dans les périodes de sécheresse,

il apparaît alors que le changement écologique qui intervient dans un espace pastoral plus réduit qu'à l'époque coloniale, n'est plus maîtrisable par la société.

Il en découle que les mutations, voire les transformations socio-politiques ne font qu'aggraver les modifications écologiques qui sont des révélateurs servant aussi de sanction aux mutations politiques et sociales.

ÉCOLOGIE-ÉCONOMIE : QUEL ESPACE ?

L'approche relative aux interactions entre l'écologie et l'économie part du principe que l'environnement se situe à l'intersection des domaines de l'écologie et de l'économie et que, par conséquent, l'environnement obéit aux deux logiques dont les finalités sont souvent dissemblables, voire opposées.

Cette approche oblige à une analyse éco-énergétique des écosystèmes pâturés visant ainsi à évaluer, donc à mesurer, l'impact de l'action humaine sur les systèmes pastoraux dans des contextes historiques et politiques déterminés. Elle fait nécessairement appel à des études concrètes procurant des données quantifiables et fondées sur l'interdisciplinarité.

En l'absence de telles études menées en pays touareg susceptibles d'analyser cet interface ou cette zone de contact et d'échanges provoquée par les interactions qui organisent ces deux domaines que sont l'écologie et l'économie, je ne peux que me limiter à un apport méthodologique ainsi qu'à des réflexions spécifiques aux sciences sociales.

Economie spatiale et espace pastoral

Si l'on définit l'écologie comme une science qui étudie les interactions entre les organismes et l'environnement, comme une « biologie des écosystèmes » visant à l'étude de la structure et de la fonction de ces derniers, il faut alors envisager le couple « écologie-économie » comme un système de relations qui relèvent simultanément des sciences biologiques et des sciences sociales. L'un, les processus biologiques, n'est pas pour autant réductible à l'autre, à savoir les phénomènes sociaux.

En effet, la « nature », le « milieu », l'« environnement », sont à la fois des données écologiques et des productions sociales.

Pour en revenir aux sciences sociales, celles-ci envisagent la question de l'action humaine sur l'environnement en définissant notamment un espace structuré par des rapports sociaux noués à propos et autour de la production pastorale.

Pourtant, cet espace abstrait n'est pas facilement superposable à celui plus concret défini par les agropastoralistes et les géographes.

Ainsi, l'espace pastoral, considéré comme le milieu naturel, concourt à cerner un lieu géographique structurant un certain nombre d'activités économiques (production pastorale, échanges transsahariens, production agricole) lesquelles structurent et ordonnent en même temps cet espace.

L'espace pastoral sert donc de support matériel à des logiques d'usage diverses, et enchevêtrées à une logique économique qui les structure.

Il apparaît ainsi que l'espace pastoral concourt à définir une « économie spatiale » laquelle influe sur la représentation que se fait la société de son espace économique. Celui-ci tend à être confondu avec un territoire politique. En effet, il existe des interactions permanentes entre les activités économiques et sociales et le milieu écologique, ce qui rend particulièrement complexe et difficile de concilier l'analyse territoriale et l'analyse sociale, d'autant que la notion d'« économie spatiale » est un outil dont la validité opératoire s'exerce au niveau de l'analyse régionale.

Quelle unité spatiale d'analyse sociale ?

L'économie pastorale combine et articule plusieurs niveaux territoriaux d'existence qui ne nécessitent pas la même extension spatiale. Il s'agit donc de circonscrire un niveau territorial pertinent qui puisse superposer, dans ses grandes lignes, les limites d'un espace géographique avec celles d'un ensemble de systèmes sociaux de production.

Il convient alors d'envisager comment les différents niveaux d'organisation de l'espace pastoral se superposent ou se rejoignent dans leurs rapports aux activités économiques et sociales qui leur correspondent. Il semble se dégager trois niveaux spatiaux pertinents, à savoir :

- l'espace social qui recouvre l'ensemble des unités résidentielles composant, chez les Touaregs, la *tawshit* (les « groupes de descendance ») ;
- l'espace économique au sein duquel se réalise l'économie pastorale dans son support écologique. Cet espace peut être transfrontalier ;
- l'espace domestique qui correspond à l'espace pastoral local. Celui-ci se définit par les points d'eau qui concourent à circonscrire des terrains de parcours essentiellement pâturés par les petits ruminants et les bovins qui nécessitent un contrôle humain quotidien.

La superposition, ou la séparation des différents niveaux d'organisation spatiale pose alors le problème de la définition de l'« unité spatiale d'analyse sociale » : à quoi correspond-elle ? Au système productif local ? Au système de production pastoral ? Ce questionnement devrait permettre d'évaluer le degré d'autonomie de la société locale vis-à-vis de la société globale.

Il apparaît clairement que ces trois niveaux d'organisation de l'espace pastoral, réalité écologique et création humaine, ne se superposent pas et qu'ils sont en état de déphasage permanent les uns par rapport aux autres car les éléments qui les constituent évoluent à des vitesses différentes.

Il s'avère donc que la difficulté majeure pour analyser les phénomènes étudiés par l'écologie et l'économie réside dans la définition du niveau spatial pertinent pour l'étude. En effet,

l'écologie et l'économie privilégient rarement les mêmes échelles de travail.

Dans le cas de l'économie pastorale des Touaregs, les niveaux habituels d'explication sont les cadres régionaux et transnationaux.

C'est au sein du cadre transnational que se déroule la réalisation de l'économie pastorale incluant le système d'échange nécessaire à la reproduction sociale de la société.

En revanche, en écologie, l'étude de la reproduction des écosystèmes se situe à des niveaux géographiques plus restreints qui sont ceux de l'espace domestique et des terrains de parcours. Ces niveaux géographiques auxquels correspondent différents types de bétail (espace domestique = troupeau domestique = laitières) s'inscrivent dans des unités politiques locales traditionnelles qui recouvrent ou qui recourent des unités administratives.

Face à ces échelles différentes, il est nécessaire de dégager un compromis. Celui-ci peut s'effectuer sur le choix du niveau le plus réduit, à condition qu'il soit encore significatif pour l'économie et la société, à savoir le « lignage » (*tawshit*).

Ce niveau d'identification caractérise une unité sociale suffisamment restreinte pour permettre d'identifier de façon relativement exhaustive l'ensemble des acteurs sociaux et leurs projets, dans leurs rapports avec le bétail et leurs répercussions sur les conditions écologiques.

Ce choix n'est pourtant pas entièrement satisfaisant.

En effet, si le lignage peut constituer une unité sociale pertinente qui correspond, pour l'essentiel, aux terrains de parcours recouvrant l'espace nécessaire à la réalisation de la production pastorale, il n'articule pas les variables locales aux déterminants nationaux régis par la logique économique du marché.

Par ailleurs, cette unité spatiale, généralement très étendue en milieu saharo-sahélien, peut-elle constituer une « unité écologique » qui ne procéderait pas d'une extrapolation ?

Ce choix est-il pertinent pour procéder à des quantifications utilisables concernant les démographies humaine et animale dans leurs rapports avec les capacités de charge ? Une telle question ne peut trouver une réponse qu'à travers une démarche

interdisciplinaire initiale et exigée par l'analyse des interactions qui caractérisent ce couple écologie-économie.

Enfin, ces interactions renvoient aux problèmes spécifiques liés à la « sphère écologique » qui concernent la durée des phénomènes observés, notamment du fait de l'extrême durée de la séquence d'évolution de la couverture végétale. Dans ces conditions, l'analyse de ce couple interactif se pose aussi en terme de confrontation.

Le campement, composé d'une ou de plusieurs unités domestiques, peut également constituer une unité sociale pertinente, spatialement circonscrite et qui se rapprocherait davantage de la définition d'une unité écologique pâturée par un troupeau domestique. Celui-ci, composé de laitières, assure la survie immédiate et quotidienne de l'unité domestique.

Le campement représente un niveau social premier au sein duquel l'autosubsistance et l'auto-consommation tendent à se réaliser. Mais, soumis aux pressions de l'économie de marché, ces deux derniers aspects tendent alors à devenir résiduels, d'autant que les unités domestiques ne disposent pas d'une autonomisation suffisante pour qu'elles puissent agir sur les conditions de son évolution.

ÉCONOMIE PASTORALE ET ESPACE POLITIQUE

La réalisation de l'économie pastorale met en jeu trois niveaux d'organisation spatiale :

- *l'espace physique*, qui fait intervenir les conditions pédologiques, la complémentarité des reliefs, et des formes de spécialisation écologique qui se caractérisent par leur instabilité ;
- *l'espace économique*, qui dépasse le précédent et qui détient un caractère transnational car il inclut les échanges à longue distance en s'inscrivant au-delà des territoires politiques définis par les Etats-nations postcoloniaux. Ceux-ci ont instauré, borné, rigidifié des frontières qui, à l'époque de l'empire colonial français, étaient franchies sans contrôle contraignant, vexatoire ou discriminatoire ;
- *l'espace résidentiel*, assimilable à l'espace social sur lequel évoluent les groupes de descendance oeuvrant à la réalisation du système de production pastoral.

A l'évidence, les « limites » de ces trois espaces ne peuvent se recouvrir. Ils tissent trois échelles territoriales d'existence de ces systèmes sociaux de production, qui s'imbriquent et qui sont complémentaires. L'amputation ou la restriction d'une de ces composantes ne peut qu'engendrer des perturbations qui remettent en cause la reproduction de la société.

Espaces et États : le rôle des frontières

Ces trois niveaux spatiaux renvoient à des « supports naturels » différents, ils doivent par ailleurs nécessairement intégrer dans leur évolution et dans leur fonctionnement les types de gestion des territoires et des espaces pastoraux.

Or, dans les contextes politiques et économiques d'instauration des Etats-nations, territoires et espaces pastoraux sont induits par l'évolution des relations politiques entre les Etats et l'affirmation de la souveraineté de ceux-ci, notamment à propos des frontières. Celles-ci font l'objet de surveillance de plus en plus tatillonne, tandis que les mouvements de population appartenant à une même unité culturelle sont soumis à des contrôles quelquefois discriminatoires, porteurs de conflits et d'antagonismes ethniques.

Rigidification des frontières, contrôle des échanges, essor technologique à travers notamment le développement des réseaux et transports routiers et aériens, précipitent le déclin du commerce caravanier nord-sud, au point de le rendre irréversible. Certains groupes sociaux se trouvent ainsi placés dans des situations de forclusion, génératrices de graves troubles sociaux.

Dans ces conditions politiques nouvelles associées aux crises écologiques des années 1969-73 et 1984-86, les interactions du couple écologie-économie sont placées dans des processus de rupture.

En effet, cet état de fait recèle la séparation des superficies essentielles aux productions de ces trois espaces indispensables au déroulement de l'économie pastorale.

C'est ainsi que l'espace économique tel qu'il a été défini précédemment est structurellement amputé de ses capacités motrices nécessaires à la reproduction du système économique pastoral touareg. Il en découle une série de replis sur des niveaux territoriaux régionaux et nationaux qui seront rapidement saturés,

d'autant que l'essor démographique humain et l'accroissement du troupeau ne peuvent plus être ajustés par l'introduction de nouvelles techniques, porteuses d'alternatives socio-économiques.

Rigidification des frontières, amputation de l'« économie spatiale », essor technologique au nord pendant les années soixante-dix, vont provoquer les mêmes effets que le développement des cultures commerciales au sud, au cours des années cinquante.

Pourtant, les conséquences en seront bien plus tragiques car elles touchent au cœur même du pastoralisme nomade dont l'échange est la clef de voûte de la reproduction du système social pastoral.

Cette crise profonde du pastoralisme nomade touareg oblige à une réorganisation radicale des relations sociales nécessaires à l'apparition d'une nouvelle économie, en l'occurrence celle régie par la production marchande.

Or, cette réorganisation n'a pu s'effectuer car les pressions exercées par la logique marchande et l'incapacité à y répondre ont contribué à étouffer la production pastorale touarègue également soumise aux impératifs politiques des Etats auxquels ils appartiennent.

Ces contraintes multiples provoquent alors une double forclusion : économique et sociale.

Il apparaît ainsi qu'une courte période historique de vingt ans aura suffi pour que ces sociétés soient prises dans un étau. Afin de desserrer cet étau et dans un contexte de retour à la paix, ne serait-il pas envisageable d'élaborer une convention spéciale sur le nomadisme assouplissant ainsi les frontières pour l'ensemble des nomades de la sous-région (Touaregs, Maures, Peuls, Berabich et Beraber) ? Une telle convention, soigneusement élaborée et fondée sur des concertations mutuelles, au contenu suffisamment souple afin de respecter les spécificités locales, ne pourrait-elle pas satisfaire simultanément les autorités de la sous-région concernée, tout en préservant l'autonomie de mode de vie et de production des populations qui la parcourent ?

D'EXODE EN EXIL : DES ESPACES ÉCLATÉS

Ces situations de forclusion dans lesquelles sont placés certains groupes sociaux relèguent pour toute une génération, celle des 15-35 ans, le pastoralisme nomade dans un état de relique et d'archaïsme économique perçu comme étant incapable de proposer une alternative quelconque.

Troisième crise : les conséquences sociales des sécheresses (exode et diaspora)

Dans les conditions dramatiques des années de sécheresse (1969-73), dont une des caractéristiques est sa transformation en famine généralisée, les sociétés touarègues commencèrent à se disloquer. L'éparpillement des familles contribua à leur éclatement : autant de comportements caractéristiques d'une diaspora qui se manifesta dans tous les sens (Algérie, Libye, Nigéria, Burkina-Faso, Bénin, Sénégal). Celle-ci réemprunta les réseaux d'échange et les réseaux migratoires habituels orientés vers le nord (Algérie, Libye) et se manifesta également vers les pays côtiers, prenant ainsi un caractère de fuite.

Dix ans plus tard (1984-86) une deuxième sécheresse cumula ses effets à la précédente, provoquant un exode massif. Celui-ci revêtit un caractère plus politique car il s'inscrivit dans un contexte de menaces et de répressions diverses que les forces de l'ordre du gouvernement du général Seyni Kountché, au Niger, exercèrent, notamment de 1982 à 1986, à l'encontre des populations touarègues. Ce nouvel exode qui ne tarda pas à se transformer en exil, s'orienta essentiellement vers la Libye et l'Algérie, deux pays de pasteurs nomades, culturellement proches, puisque dans l'un et l'autre existent déjà des minorités touarègues. L'incurie des Etats concernés (Niger, Mali), une aide humanitaire insuffisante et de surcroît détournée, engendrèrent l'éclatement irréversible de familles entières. Pour ceux qui avaient encore les possibilités matérielles (bétail, pâturage) de rester en pays touareg, l'exode constitua objectivement un facteur de régulation provisoire des rapports entre les nouvelles capacités écologiques et les possibilités économiques.

Cette diaspora, consubstantielle à un exode rural massif, aggravera encore une urbanisation sauvage que connaissent pratiquement toutes les villes africaines. Diaspora et exode réunirent les conditions de la transformation des *sociétés* touarègues, qui se recomposeront à la périphérie des villes ou à l'étranger (Algérie, Libye) en *communautés*, socialement hétérogènes et constituées par des personnes aux origines géographiques différentes.

Ce brassage social et géographique favorisera l'émergence d'une prise de conscience ethnique.

Quatrième crise : sa nature politique (États et démocratie)

Cette dernière crise prend sa source dans le contexte des indépendances.

La plupart des Touaregs vécurent ces indépendances comme une dépossession de leur autonomie au profit de gouvernements dirigés par des Noirs, et comme une trahison de la part de la puissance coloniale française.

La conquête coloniale s'était heurtée à de farouches résistances ; cependant, à partir des années quarante, les Touaregs avaient eu, dans l'ensemble, de bons rapports avec l'administration coloniale, qui se servit d'eux comme relais à sa politique. Les nouveaux pouvoirs, issus des indépendances, culturellement éloignés, voire étrangers, morphologiquement dissemblables, politiquement autoritaires, régnant sans partage et répressifs, furent ressentis par les Touaregs comme une véritable colonisation.

Ces conditions politiques provoquèrent une dégradation très sensible des rapports entre les sociétés touarègues et les États-nations qui les administrent. Derrière cette dégradation, se trouvent posés le problème de la démocratie et du régime de parti unique, ainsi que celui de l'État et de son accaparement par un clan au pouvoir, autoritaire et répressif.

C'est dans ces contextes de crises cycliques, quasi permanentes et cumulatives, que s'est formé un « lumpen-nomade » d'errants, de vagabonds et de chômeurs à la recherche de nourriture et d'une terre d'accueil. Certains gagneront les villes, se regroupant sur des bases ethniques et formant, dans les

limites de l'espace disponible, des « communautés » de nomades sédentarisés par appauvrissement. D'autres se retrouveront en Algérie, dans les camps de réfugiés (In Guezzam, Bordj El Mokhtar, Tin Zawaten, Timiawin, Adrar, Tamanrasset) organisés sous l'égide du Croissant Rouge algérien, ou en Libye (Ubari, Ghat, Ghadamès, Fezzan, etc.), dans des camps placés directement sous le contrôle des autorités libyennes. Parmi ces derniers, certains s'enrôleront dans les légions islamiques et iront apprendre les techniques de la guerre moderne en combattant au Tchad, au Liban, en Palestine et en Irak, s'engageant dans le conflit entre ce pays et l'Iran.

Pendant la période qui vient d'être analysée, des pans entiers des sociétés touarègues voient se confirmer la dissolution des solidarités parentales et celle des familles. L'éclatement social touche la distribution des rôles selon l'âge et le sexe, les rapports entre les sexes, aussi bien que l'exercice de l'autorité, le mariage et la dévolution des femmes et des enfants. Ces crises successives, de 1950 à 1990, ont dénoué pour certains groupes sociaux les solidarités traditionnelles et en ont recomposé de nouvelles, sur d'autres valeurs et d'autres finalités.

L'ensemble de ces crises fut corrélative de la naissance d'une idéologie ethnique qui illustre la formation d'une « ethnification » des communautés touarègues et qui exprime l'impossibilité d'instaurer de nouvelles relations économiques et sociales.

Ces processus et ces crises qui se cumulent traduisent l'irréversibilité de certains phénomènes et la disparition de pans entiers de la société qui devront se recomposer selon des modalités et des formes qui restent à trouver.

BIBLIOGRAPHIE

- Berry Louis, 1975. *The Sahel : ecological approach to land use*, Paris, Unesco, 99 p.
- Boudet Gabriel, 1974. *Le Sahel : bases écologiques de l'aménagement*, Paris, Presse de l'Unesco.
- Boudet Gabriel, 1987. *Etude des stratégies des éleveurs face à la sécheresse au Sahel*, Maisons Alfort, IEMVT/CIRAD, IRAM.

- Bourgeot André, 1981. « Pasture in the pastoral malian Gourma : habitation by humans and animals », in Galaty J., Aronson D., Salzman P.-C. (ed.), *The Future of Pastoral Peoples*. Ottawa, IDRC, 396 p. : 165-182.
- Bourgeot André, 1990. « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », *Etudes Rurales*, Paris, 120 : 129-162.
- Brookfield Harold, 1982. « L'Homme et les écosystèmes », *Rev. Intern. des Sci. Soc.*, Paris, Unesco : 397-417.
- Hesse Ced., 1987. « Livestock market as an early warning indicator of stress in the pastoral economy », Londres, ODI, 19 p.
- Jodha N.S., 1990. « Lutte contre la sécheresse : les stratégies paysannes et leurs répercussions politiques », Londres, IIED, 18 p.
- Pouillon François, 1990. « Sur la stagnation technique chez les pasteurs-nomades peuls du Nord Sénégal » in *Sociétés pastorales et développement*, Paris, ORSTOM, *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 26, n° 1-2 : 173-190.
- Rochette René Marceau, 1989. *Le Sahel en lutte contre la désertification (leçons d'expériences)*, CILSS, PAC, GTZ, 562 p.
- Serres Henri, 1980. *Politiques d'hydraulique pastorale*, Paris, PUF.
- Sihm Peter. *Pastoral Association in West Africa : Experience and Future Strategy*, Washington, World Bank.
- Spooner Brian, 1982. « Regard sur l'écologie : la recherche écologique et son contexte humain », *Rev. Intern. des Sci. Soc.*, Paris, Unesco, 93 : 397-417.
- Thébaud Brigitte, 1988. *Elevage et développement au Niger (Quel avenir pour les éleveurs du Sahel ?)*, Genève, BIT, 147 p.
- Toupet Charles, 1975. « Le nomade conservateur de la nature ? L'exemple de la Mauritanie centrale », in Monod, Th. (ed.), *Pastoralism in Tropical Africa*. Oxford, IAI, Oxford U.P. : 455-467.
- Warren Andrew et Agnew Cline, 1988. *Une analyse de la désertification et de la dégradation des terres en zones arides et semi-arides*, Londres, IIED, 28 p.